

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL  
MUNICIPAL DE GARNERANS N°21  
Séance du 21 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le **21 juillet à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

**Présents :**

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Gaëlle LABALME, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Franck RAMPON donne pouvoir à Roger RIBOLLET  
Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Evelyne MONFRAY, Karine MOMMESSIN.

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **9**

Date de la convocation : **13 juillet 2023**

Date d'affichage : **13 juillet 2023**

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommée secrétaire de séance.

**N° 21 : Renouvellement des conventions avec AJC pour l'accueil périscolaire**

M. le Maire indique qu'il convient de signer une nouvelle convention financière pour la période 2023-2024 avec AJC L'Embarcadère pour l'accueil périscolaire de Garnerans.

La convention est similaire à la précédente en terme de contenu et prévoit la possibilité d'une tacite reconduction de 3 ans.

La convention de mise à disposition des locaux de 2021 est reconduite tacitement.

La convention de mise à disposition du personnel qui concernait Noëlle Frantz doit être revue pour intégrer Catherine HURTER.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :**

➤ **AUTORISE M. le maire à signer la convention financière avec AJC**

➤ **AUTORISE M. le maire à signer la convention de mise à disposition de Catherine HURTER à AJC.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
Dominique VIOT



Mis en ligne le : **24/07/2023**